



N°58 / Octobre-novembre-décembre 2022



Begnnews



Énergie durable : Begnins s'engage depuis 2004



Vue aérienne des panneaux photovoltaïques posés sur le toit principal de l'Esplanade en 2017.

Le 28 juin dernier, le Conseil communal approuvait un crédit de 25'650 francs pour la création d'un Plan énergie et climat communal (PECC). Ce programme de soutien, proposé et financé pour moitié par l'État, actualise et élargit le Concept énergétique des communes vaudoises (CECV) lancé en 2009. Découlant du Plan climat vaudois, il fournit aux communes un outil pour les accompagner. La Municipalité se dotera d'une commission et a choisi la société Eglosion pour définir avec elle les priorités du PECC de Begnins.

La Municipalité a amorcé un vrai concept énergétique dès 2015 en demandant à la Société Solen2 d'établir un bilan prenant en compte les problématiques liées à l'énergie et au climat dans la gestion courante des affaires communales. Son engagement pour la gestion durable de l'énergie remonte cependant au début des années 2000, et plusieurs actions alors avant-gardistes figurent à présent parmi les 21 démarches conseillées par le PECC.

En 2004, sous l'impulsion d'Aldo Fossati alors syndic, elle s'est attelée à la création d'un chauffage à distance (BeCAD), au mazout, puis alimenté par des plaquettes forestières dès 2009, en partenariat avec la Société Électrique Intercommunale de la Côte (SEIC) et dont le prix suit l'indice du coût de la vie : une initiative visant à planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal saluée à l'heure où les factures énergétiques des ménages prennent l'ascenseur. L'extension du BeCaD dans le centre du village est actuellement à l'étude. «Notons que depuis 2017, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit principal de L'Esplanade (photo ci-dessus) par la SEIC offre un prix de rachat du courant pré-

férentiel pour la commune» souligne le municipal de la police des constructions et de l'aménagement local, Antoine Nicolas.

D'après le PECC, lorsque la Commune construit ou rénove un bâtiment, elle doit viser des standards d'efficacité élevés pour des raisons d'exemplarité, ce qui a été entrepris dès 2015 en isolant extérieurement le bâtiment locatif de Fleuri et se poursuivra prochainement par un diagnostic de tous ses bâtiments.

Le plan d'affectation communal (PACom) élaboré au début des années 80 témoignait déjà d'un souci

écologique, limitant les zones à bâtir puis, dès 2010 en les densifiant, évitant le mitage du territoire. D'autre part, évolution du climat oblige, les espaces minéraux, tels le patio de l'EMS en construction et le toit de la salle de gym à construire, seront végétalisés autant que possible.

Côté biodiversité encore, Begnins a tout de suite été partenaire des Contrats corridor écologique (zones préservées), en particulier celui du Lac-Pied du Jura signé en 2016 et a adhéré aux réseaux agroécologiques du district de Nyon dès 2018, consacrant par exemple des mesures en faveur de la préservation du papillon azuré de l'esparcette ou de la huppe fasciée. La commune, par le biais du service de la voirie, participe également à la lutte contre les espèces végétales invasives.

Des bornes de recharge électriques ont été installées en 2022, l'éclairage public de la rue du Martheray et du sud du bourg est passé au LED en 2017 au même titre que les décorations de Noël. «À l'avenir, nous pensons sérieusement à réduire l'éclairage public, notamment par l'utilisation de détecteurs dans les bâtiments communaux et dans le parking souterrain. Pour l'éclairage public, nous étudions diverses possibilités de partenariat, car changer tout un système a un coût. Les nouvelles possibilités techniques permettront d'éteindre la nuit à des heures précises, ou en diminuant l'intensité et de garder uniquement les passages piétons en continu», conclut le municipal des finances, forêts, cimetière, technologie, environnement et communication, Robin Chytil.

Alexandra Budde

édito

Cet été, il y avait comme un parfum de renaissance avec l'abandon total des restrictions sanitaires. Comme des bouffées d'oxygène, les événements se sont succédé, redonnant le sourire à toute une population, frustrée de ne pas pouvoir vivre pleinement son envie de faire la fête. En ouverture du calendrier, le Giron des Jeunesses s'est déroulé avec succès, sans masques ni distance réglementaire (n°57). Le JVAL a repris ses aises sur la terrasse de Serreaux-Desus en faisant carton plein (page 5). La fanfare La Lyre a pu, enfin, fêter dignement ses 125 ans. La Claque et l'Âge d'Or ont repris leurs activités dans l'enthousiasme général (pages 3 et 8). La soirée moules-frites et le marché villageois ont rassemblé de nombreux Begninois, heureux de se retrouver après les vacances (pages 4 et 6).

Partout on a pu voir sur les visages cette même joie de se rencontrer. De quoi redonner tout son sens à l'expression «vivre ensemble». Fondement de toute communauté, celle-ci nécessite des échanges réciproques émanant de chacun. Par exemple en donnant un peu de son temps aux organisations et sociétés du village. En manque de bénévoles, les comités de l'ADIB, de l'Âge d'Or, de l'USLB cherchent à recruter de nouveaux membres. La Claque est en quête de petites mains et, de son côté, la Commune peine à recruter de nouveaux patrouilleurs scolaires (rémunérés à 28 francs de l'heure). Prenons soin de notre communauté en nous engageant, ne serait-ce que quelques heures!

Toujours en lien avec le «vivre ensemble», la Confédération encourage les communes et les citoyens à mieux gérer leurs dépenses énergétiques et leur consommation en eau afin de ne pas se retrouver dans une situation de pénurie. Nous faisons dans ce numéro un bilan de ce qui a déjà été mis en place à Begnins ainsi que de la vision de la Commune pour les années à venir (page 1). Vous trouverez aussi dans nos lignes un rappel des petites choses, faciles à mettre en place, qui feront du bien à la planète et à votre porte-monnaie (page 3).

Géraldine Chytil

Les vignerons et agriculteurs face à la sécheresse de cet été

Les artisans de la terre ont vécu l'été le plus sec depuis 2003. Sur le terrain, les changements climatiques bousculent certaines de leurs habitudes avec, entre autres, des récoltes de plus en plus précoces. À la veille des vendanges, le moral des viticulteurs reste cependant au beau fixe, car la qualité et le volume de la récolte 2022 ne devrait pas en pâtir. «Le raisin est splendide. Le chaud et la sécheresse ont protégé les fruits des maladies et de la pourriture», observe Fanny Métroz, vigneronne à la Cave du Fort. Le taux de sucre, qui peut compliquer la vinification et faire bondir le niveau d'alcool, est certes élevé, mais reste dans la norme. Cet été, la trentenaire a dû arroser ses jeunes plants par un système d'arrosage au sol pour ne pas les perdre. «Nous avons la chance à Begnins de pouvoir bénéficier du réseau d'eau du Syndicat d'Arrosage de Nyon et Environs (SANE), et ceci sans aucune restriction», explique la jeune viticultrice.



Fanny Métroz et Loulou, son papa toujours actif à la Cave du Fort.

Pour comprendre ce qu'est le SANE, il faut tout d'abord évoquer la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise, connue sous le nom de SAPAN. Au milieu des années 1970, la question de l'eau potable a fait naître des coopérations intercommunales dans la région nyonnaise, qui se sont outillées d'installations de pompage, de filtration et de distribution. Mise en service en 1983, la SAPAN a été construite pour compléter l'alimentation en eau de la région. Ce sont les Services Industriels de Nyon qui gèrent les installations qui approvisionnent vingt communes en eau brute et potable. L'eau est pompée dans le lac, à Promenthoux, puis acheminée à la station de filtration de l'Asse. En chemin, elle est livrée brute au Syndicat d'Arrosage de Nyon et Environs (SANE).

Le raccordement de Begnins au réseau du SANE a été réalisé en 1989, après son adhésion au syndicat. Instigateur du projet, Jean-Paul Métroz se rappelle: «Afin d'économiser l'eau de consommation, qui nous vient de nos sources, j'ai fait monter l'eau du lac au village pour arroser les vignes. À l'époque, les 400'000 francs qu'ont dû déboursier la Commune, les vignerons et les agriculteurs était une sacrée somme!»



Jean-Paul Métroz, promoteur de l'adhésion au SANE, et son fils Christophe, qui a repris le domaine familial.

Son fils Christophe, qui a repris la direction du domaine familial, a aussi été contraint d'arroser ses jeunes plants. Il a quant à lui opté pour un système d'arrosage par ruissellement au pied des vignes, plus direct et moins gourmand en eau. «Je vais prendre les choses comme elles viennent, année après année. La nature retrouve toujours une forme d'équilibre», philosophe Christophe Métroz avec sérénité.



Éric Barbey, vigneron au Domaine de Sarraux-Dessous.

Seul vigneron du village à ne pas avoir accès à l'eau du lac, Éric Barbey n'a pas eu recours à l'arrosage. «J'étais passablement en soucis avec cette sécheresse, mais finalement mes vignes ont très bien résisté.» Les dix-huit hectares qu'il exploite au Domaine de Sarraux-Dessous, situé à l'est de Begnins, côté Luins, bénéficient de terre plus profonde et plus humide que les terrains à l'autre bout du village. Les quelques pertes sur une de ses parcelles plus sèche n'ont pas eu de conséquence. «Il y a vingt ans, les vendanges se faisaient à la mi-octobre. C'était une autre époque, où la quantité primait sur la qualité. Aujourd'hui, nous devons nous organiser pour l'arrosage. Il faut savoir s'adapter, dans notre métier», témoigne Éric Barbey.

Quelques pratiques, plus ou moins reconues, sont utilisées par certains vignerons pour contrer la sécheresse. Ne plus faucher l'herbe entre les vignes, renoncer en partie à la taille et ne pas cisailer l'extrémité des rameaux; d'autres, plus originales, comme planter des arbres fruitiers au milieu des vignes. Cette ancienne technique, déjà utilisée par les Romains, a été réintroduite sur certaines parcelles du Domaine du Satyre. «C'est un processus à long terme. Il est avant tout question de créer de la biodiversité et un microclimat plus frais grâce aux arbres», expliquait Noémie Graff au quotidien La Côte.

Cette année, certains vignerons du Lavaux ont abandonné la récolte du pinot noir, déjà flétri avant maturation. «Si cela devait nous arriver sur La Côte, je suis prête à m'adapter avec de nouveaux cépages mieux accordés au climat. Mais si je devais abandonner le pinot noir ou le chasselas, j'en serais vraiment triste», réagit Fanny Métroz.



Éric Haldeman et son fils Loris, agriculteurs sur le plateau de Burtygny.

Si les vignerons s'en sortent plutôt bien, ce n'est pas le cas de certains agriculteurs. Éric Haldeman, par exemple, qui travaille avec son fils sur les hauts de Begnins sans pouvoir profiter du réseau du SANE. «Nous avons renoncé à arroser avec l'eau claire du réseau. Ça nous a semblé plus correct face à la pénurie d'eau de cet été». Pour lui, les pertes sont lourdes: en premier lieu le fourrage, avec une seule coupe d'herbe au lieu de trois à l'accoutumée. «C'est un coup dur pour les éleveurs de bétail, qui manqueront de fourrage pour nourrir leurs bêtes. Le printemps sera difficile pour eux», se désole le municipal. Question céréales, le volume des récoltes a diminué de 20% avec la maigre consolation d'être d'une excellente qualité. Les pommes de terre et les tournesols ont aussi souffert avec 40% de production en moins. Malgré les pertes financières, Éric Haldeman reste positif quant à l'avenir de sa profession: «Cela ne sert à rien de tirer des plans sur la comète. Les années se suivent et ne se ressemblent pas.»

Avec une bonne dose de bon sens paysan, les artisans de la terre font confiance à la nature.

Gérer l'énergie : une responsabilité individuelle et quotidienne

La campagne d'économie d'énergie amorcée le 31 août 2022 par l'État a pour objectif d'encourager une participation la plus large possible, afin que la Suisse ne se retrouve pas un jour dans une situation de pénurie. Et puis, économiser de l'énergie, c'est réduire un peu sa consommation au quotidien sans pour autant perdre en qualité de vie, et surtout, épargner soi-même de l'argent.

«L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas!» Ce slogan lancé par le Conseil fédéral en dit long sur la prise de conscience qui s'effectue aujourd'hui quant au lien qui unit économie et écologie. Rappelons qu'en Suisse un quart de l'électricité vient des centrales hydroélectriques et que si l'eau venait à manquer, comme cet été, cela entraînerait inévitablement des répercussions sur sa production d'énergie hydraulique traditionnelle. D'où l'urgence, pour elle, de trouver le moyen de renforcer la sécurité de son approvisionnement à long terme en se tournant vers une énergie renouvelable et locale, comme l'ont déjà fait l'Autriche et les pays Baltes en misant sur l'éolien pour se passer du gaz et du pétrole.

Dans cet appel à la sobriété énergétique, l'État donne quelques conseils simples et pratiques



Affiche de la campagne d'économie d'énergie de la Confédération.

concernant le quotidien, notamment. Il est recommandé de ne chauffer son intérieur qu'à 19 degrés, d'autant que la température des pièces ne devrait jamais dépasser les 20. En la réduisant de 1°C, vous économisez jusqu'à 10% d'énergie de chauffage. Un geste important, éteindre complètement les objets en veille comme l'ordinateur, la télévision, la brosse à dents électrique, le chargeur de téléphone ou la machine à café, ainsi que toute lumière inutile.

Cuisiner avec un couvercle sur les casseroles en adaptant la taille à la quantité d'aliments retient l'énergie qui s'évapore et accélère la cuisson. Pour le four, optez pour la chaleur tour-

nante plutôt que pour la chaleur supérieure et inférieure, éteignez le four cinq minutes avant la fin de la cuisson pour profiter de la chaleur résiduelle, et renoncez au préchauffage : vous économiserez encore 20% d'énergie.

Côté réfrigérateur, l'idéal est de le programmer à 7°C ; -18°C suffisent pour votre congélateur. Lorsque des aliments sont chauds, attendez qu'ils aient refroidi avant de les mettre au réfrigérateur ou au congélateur. Placer au réfrigérateur les aliments en cours de décongélation contribue aussi à refroidir l'intérieur.

Il est également préconisé de privilégier les douches aux bains, d'opter pour la mobilité douce, les transports en communs et les courtes distances à pied ou à vélo, et de préférer une conduite économique de sa voiture, mais aussi d'entretenir chauffage, chauffe-eau, comme de purger régulièrement ses radiateurs ou d'ajuster son système de ventilation aux heures de présence.

Espérons que l'hiver sera clément!

Alexandra Budde

Pour en savoir plus, www.stop-gaspillage.ch et www.suisseenergie.ch

chronique du village

La Claque revisite Labiche en mode féministe



La distribution d'Un pied dans le crime. De gauche à droite: Karine Hermann, Christophe Nançoz, Montserrat Cavin, Sophie Renevier, José Pelayo, Mary-Jo Chaignat et Gladys Menoud (manquent Valérie Rod, Jérémy Rod, Anaclata Carota et Ingrid Gabriels)

Après deux ans d'attente interminables, COVID oblige, la troupe begninoise revient sur les planches dans une mise en scène féministe d'Un pied dans le crime d'Eugène Labiche.

Christophe Nançoz, metteur en scène de La Claque depuis 2017, est heureux de pouvoir présenter, en novembre prochain, une nouvelle pièce après deux années d'absence. Alternant comédie moderne et classique, cette année, il met à l'affiche Un pied dans le crime du maître incontesté du vaudeville. À la lecture de ce classique de Labiche, il lui est venu l'idée sur-

prenante d'inverser le genre des interprètes de la pièce. «L'originalité de mon adaptation ne se trouve pas dans le texte, qui n'a pas été modifié. J'ai voulu transformer cette œuvre teintée de misogynie en une pièce féministe et engagée en remplaçant les rôles titres masculins par des personnages féminins, qui se retrouvent alors en position de force», explique le professionnel de l'art de la scène. Comme beaucoup d'auteurs du XIXe siècle, Labiche n'accordait aux femmes que des rôles secondaires et sans relief. Il était temps d'y remédier. Sur fond de libération de la femme, Christophe

Nançoz a choisi d'aller faire un tour dans les années 80. Ce changement d'époque donne du corps au texte tout en modernisant le caractère humoristique de la pièce.

L'intrigue d'Un pied dans le crime démarre sur fond de querelles de voisinage: madame Gaudiband entretient des relations exécrables avec sa voisine, madame Blancafort. Cette dernière se plaint notamment du vagabondage nocturne du chat de sa voisine, qui chasse ses pigeons. Avec l'aide maladroite de son amie Marie Gatinais, venue spécialement de Paris avec sa famille, elles vont essayer ensemble de régler leurs différends à leur manière, quitte à mettre un pied dans le crime.

«J'aime diriger les comédiens amateurs. Ma plus grande satisfaction est de voir évoluer notre belle équipe de spectacle en spectacle», confie l'enseignant scolaire et formateur pour adultes lors d'ateliers de théâtre. «Mais nous avons un nombre très restreint de comédiens masculins. Cela limite fortement le choix des pièces que nous présentons et demande des stratagèmes, comme c'est le cas cette année», poursuit le metteur en scène, qui invite ces messieurs à venir renforcer les rangs de la troupe. Débutants ou porteurs d'une certaine expérience théâtrale, ils seront accueillis à bras ouverts tout comme des petites mains pour apporter de l'aide lors des représentations.

«À l'aube de nos 40 ans, l'année prochaine, nous nous réjouissons d'accueillir à nouveau notre public et de passer un bon moment, enfin, tous ensemble», conclut Christophe Nançoz.

Géraldine Chytil

Marché villageois : un beau dimanche en famille

Pour finir les vacances scolaires de la plus belle des manières, le 21 août, le marché villageois s'est installé sur la place de l'Esplanade. Mise en œuvre par l'ADIB (Association des Intérêts de Begnins) et piloté par Auréa Nicollier, l'événement a été une réussite grâce aux sociétés et artisans du village qui ont répondu présents à l'invitation. La Jeunesse proposait le trio gagnant : frites, saucisses et bière, bienvenue pour se désaltérer par ce dimanche ensoleillé. L'Amicale des Sapeurs-pompiers, toujours fidèle au poste après leur soirée moules frites de la veille, servait boissons et raclettes (photo 1). L'uni-hockey avait préparé des animations pour les enfants (photo 8). L'Association Amici del Matese invitait à découvrir les produits de sa région (voir page 7). Les paysannes vaudoises étalaient toute l'étendue de leur talent de cuisinières avec leurs pâtisseries

et autres bricelets (photo 2). Toujours dans le monde des douceurs, Anouchka Jacquier mettait l'eau à la bouche avec ses incroyables cupcakes. Pour compléter l'offre culinaire, chacun pouvait goûter à la cuisine thaïe de Noi Bolay (bandeau 3), qui était venue accompagnée de sa famille. Et la fameuse paella de Christine Gay et Victor Higuera (bandeau 1) qui est devenue un incontournable sur tous les marchés de la région. Étaient aussi sur place pour proposer leur vin, la famille Sordet du Domaine des Combes (photo 3) et la famille Métroz de la Cave du Fort.

Une tripotée d'enfants, souvent accompagnés de leurs familles, avaient posé des étals improvisés, couverts de livres et de jouets à échanger (photo 7). Pour se protéger du soleil, les Begnois s'étaient réfugiés sous une

tente dressée sur la pelouse de l'Esplanade (photo 4). Le swing du groupe Beautiful Hot Stones Orchestra (bandeau 5) et celui de Bobbie Darling (bandeau 7) ont séduit petits et grands (photo 5). Et le coin maquillage de Selma Cipriani n'a pas désempilé de toute l'après-midi (photo 6).

Ça a été un bien beau dimanche!

Un grand merci à l'ADIB, à la Voirie, à la Commune et à toutes les sociétés et les artisans pour leur disponibilité et leur bonne humeur.

Nous vous invitons à venir voir notre album photos sur le site de la Commune (www.Begnins.ch) à la rubrique *Begnnews*

Texte et photos Géraldine Chytil



Renaissance réussie pour le JVAL

Bilan radieux pour la 17^e édition du JVAL Openair de Begnins. Avec une météo idéale et deux soirées à guichets fermés, la renaissance du poney en ch'val a été un franc succès, riche de concerts avec beaucoup de prestance où l'émotion était bien palpable.

Pari réussi avec la venue, le jeudi, de la tête d'affiche Odezenne, dont les fans ont particulièrement apprécié la proximité intimiste créée par le lieu. Personne ne voulait que cela s'arrête, tant du côté des auditeurs que des musiciens. En première partie, Silance avait mis le public en jambes avec son rap chanté aux paroles introspectives. Le retour du punk a également été fracassant avec le puissant

son des Anglais de Crows, qui a déchaîné la foule de vendredi. Le chanteur s'est même offert un crowd-surfing mémorable. Une soirée dédiée au rock qui a également vu le groupe montan suisse Olympic Antigua et le crooner bâlois, new-yorkais d'adoption, Sam Himself embarquer le public.

Toutes les performances semblent avoir séduit, à en juger par les rappels et la chaleur du public, qui était pour sa part hétéroclite et de tous âges. Une belle reconnaissance, qui incite l'association à cultiver son identité autour des groupes suisses et des musiques actuelles. Et même si la soirée de samedi a vu l'annulation de Willow Kayne pour raisons

médicales, c'est un Glauque conquérant qui est venu séduire les festiJVALiers avec un son tiré au cordeau après les sets rap-jazzy des Nyonnais de WolfGang et psycho-romantiques du groupe biennois Los Orioles.

Pour accompagner tout ça, les plats thaï-fusion du restaurant begninois Le Milieu, les burgers locaux du Backstage Pub de Gland comme la raclette d'alpage du Mont de l'Herba ou l'inégalable lard de Begnins ont fait mouche et régala les festivaliers.

Rendez-vous l'année prochaine, du 24 au 26 août 2023!

Alexandra Budde



Sam Himself © Léonard Fisch



Odezenne © Théa Moser



Silance ©Théa Moser



WolfGang © Glenn Michel



Crows © Théa Moser



Los Orioles © Glenn Michel

Bonne humeur et musique pour la soirée moules-frites

Le samedi 20 août, la soirée moules-frites de l'Amicale des sapeurs-pompiers s'est déroulée sur la place de l'Esplanade. Sous la tente, les gastronomes se sont fait plaisir avec les fa-

meuses moules, préparées par les bénévoles de l'Amicale, toujours fidèles au poste. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance joyeuse (photo 1) et en musique, avec l'ex-

cellent DJ Fabio (photo 2), qui a fait danser des Begnois heureux de faire la fête (photo 3).



Les gagnants du concours de dessin à la craie

À deux pas du marché villageois, le dimanche 21 août, l'ADIB organisait la deuxième édition du concours de dessin à la craie. Les œuvres de la soixantaine de participants (de 2 à 55 ans) ont formé une jolie mosaïque autour de l'extension du collège.

Le jury, composé de Nicolas Fossati, Steph Fonteyn et Tibor Fischer, a désigné un vainqueur pour les quatre catégories d'âge: mini (3-7 ans), midi (8-11 ans), ado (12-16 ans) et adulte (dès 17 ans).

D'autres photos sont à consulter sur le site de la commune à la rubrique *Begnews* avec un album de tous les dessins.



Sous un soleil de plomb, petits et grands ont pu s'exprimer sur le thème de la mer.



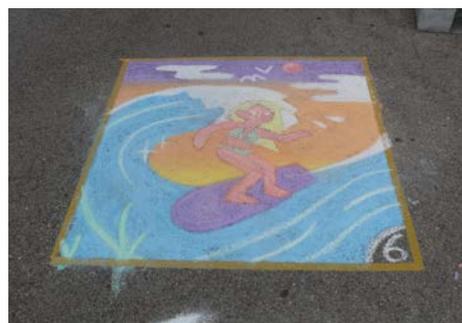
Gagnants de la catégorie ado: Besart Peja, Ryan Siegrist et Endrit Peja.



Gagnante de la catégorie mini: Taissa Soulet.



Gagnants de la catégorie midi: Aiden Pelichet et Anouk Board.



Gagnantes de la catégorie adulte: Zoé et Lola Chytil.

Begnins accueille l'association Amici del Matese

Vous avez peut-être remarqué un stand tenu par des Italiens, lors du dernier marché villageois: l'association Amici del Matese. Le Matese est un parc régional italien qui s'étend vers Naples entre la Campanie et le Molise. 33'000 hectares, c'est plus grand que le canton de Genève, un dixième de Vaud! Si tout va bien, il devrait passer d'importance nationale dans un futur proche (<https://www.parcoregionaledelmatese.it/>). Les buts de l'association sont triples: d'une part faire connaître le parc et les produits de sa région, d'une autre réunir des gens provenant des communes avoisinantes, comme Prata Sannita, Benvento, Avelino ou Caserta, d'une autre encore organiser des fêtes en collaboration avec l'Italie. Ainsi, au marché villageois, ils ont tenu un stand pour présenter des produits gastronomiques et viticoles de leur région. Auparavant, le 11 juin, ils avaient réuni quelque cent-quarante personnes pour un super repas à Fleuri. Le tout avec des produits du Matese... et des vins de Begnins. Cette jeune association a débuté en 2018 sous l'impulsion de Vincenzo Lombardi. Elle est maintenant sous l'égide du Parco del Matese et sous le patronage des communes de Prata Sannita et Cusano-Mutri. Ils conduisent aussi des actions comme par exemple le soutien aux communes victimes d'un tremblement de terre. Ils sont aussi en contact avec une communauté sœur à Boston! Les membres sont essentiellement italiens – leur page Facebook et leur compte Instagram sont en italien – et à 80% issus de la région du Matese. Si le cœur vous en dit, vous pouvez les contacter pour les joindre, moyennant une minuscule cotisation, qui vous procurera des avantages comme une réduction du prix des billets sur la ligne de bus Avellino-Genève-Payerne. Mais c'est surtout le



moyen de rester au courant de toutes leurs activités. Par exemple, le 17 décembre à partir de 19 heures, au centre de Fleuri, ils organiseront un repas de Noël avec des autorités consulaires et un chanteur italien. Vous pouvez aussi les suivre sur Facebook (www.facebook.com/

amicidelmatese) ou leur compte Instagram. Vous pouvez enfin leur écrire, même en français, à amicidelmatese@bluewin.ch. Enfin si tout cela ne suffit pas, contactez Vincenzo directement par téléphone au 079 675 83 83.

Fredy Schoch

chronique du village

La rénovation de la cabane de Rochefort finalisée



À deux pas des fruitières de Nyon, la cabane de Rochefort avec ses volets rouges.

Loin de l'agitation du monde, la cabane de Rochefort est l'endroit parfait pour faire une pause en pleine nature, tout appareil électronique éteint (il n'y a pas de réseau!). De nombreux randonneurs s'y arrêtent juste le temps de profiter en terrasse du panorama sur les Alpes et la Dôle. D'autres prolongent leur plaisir avec une nuit en hébergement collectif.

Son histoire commence en 1934, lors de la construction de la bâtisse, située à 1392 m d'altitude sur la commune d'Arzier-Le Muids,

près du col de la Givrine, suivie de son agrandissement en 1968 avec l'élargissement de sa terrasse. Depuis, seule la façade avait été rhabillée en 2004, si bien qu'avec les années, le toit avait perdu de son étanchéité et la cuisine équipée d'un fourneau à bois n'était plus aux normes d'hygiène et de sécurité.

La Begnoise Aline Turin, gardienne depuis plus de trente ans, fait le tour du propriétaire. La rénovation de la cabane visait à améliorer le confort des visiteurs, mais aussi et surtout à optimiser la gestion énergétique, qui permet aujourd'hui une autonomie totale. La majeure partie des travaux s'est focalisée sur la toiture, qui a été totalement refaite avec une isolation plus robuste et la pose de deux nouveaux panneaux solaires, dédiés à l'éclairage. Pour compléter l'ouvrage, des cheneaux flambant neufs aident à une récupération de l'eau de pluie plus efficace. À l'intérieur, la cuisine a été rafraîchie et le fourneau à bois remplacé. Le réfectoire a gagné en luminosité, tout comme le dortoir principal doté de deux velux supplémentaires.

Le chantier a été réalisé par des artisans locaux en l'espace de trois mois à peine, pour un coût total de 200'000 francs. Les travaux

ont été financés en partie par le Fonds Régional d'Équipement Touristique de Région Nyon, avec un chèque de 20'000 francs, et par les dons de plusieurs communes, dont Begnins, qui ont soutenu ce projet piloté par la Section de la Dôle du Club Alpin.

«Ces dernières années, nous observons une fréquentation à la hausse. Parmi nos visiteurs, il y a de nouveaux visages: des familles et de jeunes randonneurs se mélangent aux habituels membres du Club Alpin», se réjouit Aline Turin, qui a passé tous ses week-ends à la cabane depuis son enfance. Sa fille Caroline, à qui elle a passé le virus, est intendante et membre de l'équipe des vingt bénévoles qui se partagent la gestion de la cabane.

Pour information, l'hébergement collectif de vingt-cinq lits accueille en moyenne mille nuitées par an. Ouverture tous les week-ends de l'année, du samedi, 16 heures, au dimanche, même heure. Buvette; soupe, le dimanche; caquelons et réchauds à fondue à disposition.

Nuitée sur réservation: www.cabane-rochefort.ch

Géraldine Chytil

Le SDIS Gland-Serine ouvre ses portes le 29 octobre

Depuis 2010, les sapeurs-pompiers de Begnins font partie de l'entité multicommunale qui les relie à Gland, Vich et Coinsins. À ces communes se sont adjointes en 2013 celles de Bassins, Burtigny et Le Vaud pour former le SDIS Gland-Serine (Service de Défense Incendie et de Secours). Il protège, depuis, 4712 hectares et plus de 16000 personnes... et organise, tous les cinq ans, des journées «portes ouvertes» pour faire connaître ses activités et recruter de nouveaux membres. Cette année, la journée se déroulera le samedi 29 octobre sous la direction de son commandant, le Major Daniel Grosjean, dans les casernes de Gland et de Le Vaud, de 09:30 à 16:30 pour les deux casernes. Vous y découvrirez les multiples facettes de l'activité de sapeur-pompier.

Vous trouverez entre autres :

- deux démonstrations à Le Vaud (et quatre à Gland) qui présenteront différentes missions de leur travail de sapeur-pompier, ainsi que leurs partenaires feux bleus, dont plusieurs seront sur place pour faire briller les yeux des parents et des enfants.
- de nombreuses animations et postes pour sensibiliser et amuser les gens, y compris un concours pour les enfants.
- de la petite restauration, qui sera assurée par les amicales de Gland, Le Vaud et Bassins tout au long de la journée.



Les sapeurs-pompiers du SDIS Gland-Serine lors d'un exercice général.

Les horaires des démonstrations sont sur leur site internet ainsi que sur leurs réseaux sociaux: <https://www.sdisglandserine.ch>, Facebook: SDIS Gland-Serine, Instagram: sdisglandserine. Vous trouverez là aussi tous les renseignements quant à leurs activités, ainsi qu'une galerie de photos tout à fait édifiante. Pour information, la caserne de Gland se trouve au 112, chemin de Montoly, à gauche le long de la Vy-Creuse quand on descend sur la route Suisse après avoir traversé l'autoroute vers Luins, et celle de Le Vaud

au chemin de l'Ouche, en dessus de la route de Marchissy, près de l'école.

Ils espèrent que les visiteurs de tous âges prendront du plaisir à cette belle journée et, sait-on jamais, que quelques vocations surgiront pour plus tard renforcer leurs effectifs dans cette activité sociale indispensable à la sécurité et la bonne vie de nos communes. Alors n'oubliez pas d'inscrire cette date dans vos agendas... et d'y amener aussi vos enfants! *Fredy Schoch*

annonce évènement

Quelques dates à agender

Assemblée générale de l'Âge d'Or

La société des anciens de Begnins et de Luins a repris certaines de ses animations. Elle fera son assemblée générale le 12 octobre à la salle Fleuri à 12 heures. La partie officielle sera précédée d'un repas, avec, au menu, jambon à l'os et gratin. Renseignements et inscriptions au 079 206 45 18 ou à l'adresse mstrauss@netplus.ch

Halloween

Annulé en raison de manque de bénévoles

Assemblée générale de l'ADIB

Tous les Begnois sont invités à l'AG de l'Association Des Intérêts de Begnins, qui aura lieu le jeudi 17 novembre à 20 heures à la salle de Fleuri.

Cultes en direct à la radio

Les dimanches 27 novembre, 4 et 11 décembre, les cultes seront radiodiffusés depuis le temple de Begnins. Le 27 novembre, nous rendrons hommage au pasteur Antony Krafft-Bonnard, qui a accueilli par dizaines des orphelins rescapés du génocide arménien dans le refuge de Begnins.

Calendrier de l'Avent

Chaque jour du 1er au 24 décembre, une fenêtre sera décorée par un habitant ou un groupe de voisins du village. Certains soirs, elle sera accompagnée d'un apéro à l'extérieur. Tout le monde est le bienvenu entre 18 et 20 heures. Nicole Stoll se chargera de l'or-

ganisation et des inscriptions. De plus amples informations vous seront données par des tous-ménages.

Tournoi de Noël de l'unihockey

L'UHC Begnins organisera son traditionnel tournoi populaire, ouvert à toutes et tous, le 3 décembre à la salle de Fleuri. Renseignements et inscriptions à l'adresse info@uhcbegnins.ch.

Brisolée des paysannes vaudoises

L'Association des Paysannes Vaudoises vous invite le dimanche 4 décembre à 12 heures au centre de Fleuri pour déguster la brisolée préparée par leurs soins.

Noël dans la rue

Le vendredi 16 décembre, dès 19 heures, artisans, vigneronns, sociétés villageoises et commerçants vous offriront leurs spécialités, à la Grand-Rue. La fanfare La Lyre se chargera de l'animation musicale et le Père Noël atterrira vers 20 heures au centre du village. Renseignements à l'adresse aurea.nicolier@gmail.com

Concert de la fanfare

Le dimanche 18 décembre à 17 heures, la fanfare La Lyre donnera son concert de Noël au Temple.

vos agenda

Octobre 2022

3	SEL : soirée mensuelle
12	Âge d'Or : assemblée générale
12	Âge d'Or : jambon à l'os
29	Anciens de la Jeunesse : soirée disco

Novembre 2022

7	SEL : soirée mensuelle
3	Age d'Or : papet vaudois
17	ADIB : assemblée générale
19	Unihockey : journée de championnat junior C
20	Unihockey : journée de championnat de la UNE
27	Culte : radiodiffusion, hommage au pasteur Antony Krafft-Bonnard

Décembre 2022

1 au 24	ADIB : calendrier de l'Avent
3	Unihockey : tournoi populaire
4	Paysannes vaudoises : brisolée Culte : radiodiffusion
5	SEL : soirée mensuelle
11	Culte : radiodiffusion
14	Âge d'Or : repas de Noël
17	ADIB : Noël dans la rue
18	La Lyre : concert de Noël
31	Anciens de la Jeunesse : soirée du Nouvel-An